



LES CENTRES DE TRI MENACÉS PAR LA CHINE ? RECTIFIONS LES FAITS!

Peut-être avez-vous lu ou entendu récemment que les centres de tri produisent des matières recyclables de piètre qualité et qu'ils doivent entreposer des ballots, voire enfouir les matières recyclables par faute de débouchés sur le marché ? Que la collecte sélective elle-même serait menacée ? Ce sont effectivement les propos tenus dans certains médias québécois suite à l'annonce du gouvernement chinois sur la mise en œuvre prochaine d'une nouvelle barrière verte : le *National Sword*. Mais la nouvelle, bien que fort intéressante, fut traitée de manière sensationnaliste plutôt que journalistique. Et Tricentris, comme plusieurs autres centres de tri québécois, se sent lésé par cette couverture médiatique. Voici donc notre version de l'histoire...

L'exportation des matières recyclables en Chine

La Chine représente le plus important importateur de matières recyclables au monde. En 2016, 27 millions de tonnes de fibres (papier et carton) y ont été acheminées. À l'échelle du Québec, cela représente 62 % des fibres produites en 2015, soit près de 300 000 tonnes.

Il faut toutefois cesser d'évoquer la mauvaise qualité des matières recyclables pour expliquer les ventes en Chine. Les ballots de fibres sont classés en différents grades en fonction de leur composition. Les grades de plus haute valeur sont ceux contenant la plus grande proportion de papier journal. Or, en 2017, il reste à peine 30 % de papier journal dans les matières recueillies par la collecte

sélective. La disparition des journaux imprimés se reflète dans le contenu du bac de recyclage et par conséquent, dans la valeur des ballots de fibres mis sur le marché. Parallèlement à cela, le papier mixte contient maintenant de plus grandes quantités de carton de petit format et de cartonnets générés par la multiplication des achats en ligne. Si on retire le papier journal du papier mixte, on produit alors un grade de type *Hard pack*, de moindre valeur et qui trouve encore plus difficilement preneur sur le marché.

Désormais, tous les centres de tri se retrouvent face au même dilemme : mélanger toutes les fibres pour produire un papier mixte de qualité ou extraire le papier journal pour produire deux grades – *News* et *Hard Pack*. La situation des centres de tri ne se limite donc pas à une question de qualité ou de choix de production : les habitudes de consommation changent et la composition des matières recyclables évolue en conséquence.

Le *National Sword*

La Chine a donc récemment annoncé son *National Sword 2017 Program* : un nouveau programme de protection environnementale très strict s'appliquant à l'importation de matières recyclables. Le pays a ainsi voulu signifier qu'il cesserait d'accepter les déchets des pays industrialisés.

Concrètement et selon les informations les plus récentes, la norme émise par les Chinois exigerait une limite maximale de 0,5 % de contaminants dans les ballots de

matières recyclables. Selon les gestionnaires de centres de tri, ce taux de contamination infime est pratiquement impossible à mesurer.

Suivant cette annonce, une crise mondiale s'est emparée des marchés du recyclage : les voyages de matières recyclables ont été immobilisés dans les ports et les licences d'importation des moulins à papier chinois, non renouvelées. Le Canada, les États-Unis, l'Europe, le Royaume-Uni, etc., tous ont été pris de court et plusieurs centres de tri ont éprouvé des difficultés : les ballots se sont accumulés, les problèmes d'entreposage ont surgi, les ventes se sont raréfiées et elles se sont conclues à des prix toujours plus bas.

Toutefois, Tricentris et d'autres centres de tri québécois réalisent actuellement un véritable tour de force en parvenant à vendre toutes leurs matières recyclables, tantôt localement, tantôt ailleurs en Asie. C'est encore plus impressionnant lorsqu'on sait que la Chine achetait jusqu'ici 90 % de toutes les fibres exportées mondialement. Avec la fermeture de ce marché, 100 % de l'offre mondiale doit maintenant passer par les marchés alternatifs qui ne représentent, eux, qu'une capacité de 10 % de l'offre mondiale. Il s'agit d'un goulot d'étranglement démesuré et c'est la qualité qui tranche. C'est donc dire que les ballots des centres de tri qui sont vendus aujourd'hui sont plus beaux que 90 % des ballots produits ailleurs dans le monde.

Suite en page 2 »

LES CENTRES DE TRI MENACÉS PAR LA CHINE ? (SUITE)

Lors de son passage à notre usine de Lachute pour une inspection de qualité, monsieur Sam Lau, inspecteur pour la compagnie America Chung Nam, nous a confié que plusieurs rumeurs circulaient à propos du seuil de contamination qui sera finalement exigé par la Chine. Les chiffres avancés vont de 0,3% à 1%. Quoi qu'il en soit, il convient que ce sera très peu. America Chung Nam a stoppé l'exportation de matières recyclables en Chine pour l'instant mais en envoi encore dans d'autres pays d'Asie comme le Vietnam et l'Inde. « Tant que les précisions ne seront pas officialisées, aucun matériel ne sera envoyé en Chine, dont le message est clair : désormais, le pays n'acceptera que des matières propres. La demande a changé. Parce qu'ils ont les moyens, les Chinois ne veulent plus de matières contaminées et les autres pays d'Asie vont éventuellement suivre la même tendance. »



Madame Marlène Lenherr, coordonnatrice logistique et ventes chez Tricentris, accompagnée de monsieur Sam Lau, lors de l'inspection.

La décision du gouvernement chinois était donc inévitable et sera, selon toute vraisemblance, irréversible. Peut-être les normes seront-elles assouplies mais un retour en arrière n'est pas envisageable. Et en fait, nous devrions nous réjouir de cette décision audacieuse qui met en place des mesures concrètes pour améliorer la qualité de l'environnement en Chine. Après tout, tous les organismes gouvernementaux, publics et privés impliqués dans la production et la gestion des matières recyclables ne travaillent-ils pas tous en ce sens ?

Alors, plutôt que de cultiver la peur et d'ébranler la confiance des citoyens et des municipalités, c'eût été une belle occasion de mettre en évidence l'excellent travail effectué dans les centres de tri du Québec, les innovations technologiques et le travail extraordinaire des employés qui permettent d'atteindre ces résultats hors pair ! Les citoyens et les municipalités peuvent dormir tranquille : la collecte sélective n'est pas près d'être abolie, ni les centres de tri, de disparaître.

Texte en collaboration avec Dominique Léger

Sources:

L'annonce chinoise qui fait trembler la planète déchets, Courrier Picard, 29 juillet 2017

What you need to know about China's scrap import policies, Waste Dive, 25 octobre 2017

Le recyclage au bord de la crise, Le Devoir, 30 octobre 2017

Les centres de tri du Québec menacés par une nouvelle règle chinoise, Radio-Canada, 30 octobre 2017

L'industrie du recyclage dépendante des exportations Les consommateurs risquent fort de payer pour l'absence d'infrastructures adéquates au Québec, Le Devoir, 31 octobre 2017

China quality limits prompt search for solutions, Let's recycle, 7 novembre 2017

China proposes new 0.5% contamination standard with March 2018 enforcement, Waste Dive, 16 novembre 2017

Disruptor of the Year: China's Import Policies, Waste Dive, 4 décembre 2017

édito



Frédéric Potvin - Directeur général

Une crise ? Quelle crise ???

On assiste à une véritable surenchère de désinformation depuis l'annonce du *National Sword* par la Chine (voir la une de ce numéro). Avec en vedette, la sempiternelle ritournelle : « les centres de tri produisent de la mauvaise qualité, il s'agit d'une stratégie commerciale de notre part, le manque d'intérêt pour les marchés locaux ». Bref, le traditionnel cassage de sucre sur le dos des centres de tri !

À quand un véritable travail journalistique sur le sujet ? Qui donc écrira un article de fond sur la situation du recyclage au Québec ? Quel journaliste prendra la peine de répertorier la demande en papier journal au Québec et la capacité des moulins québécois vs la production de ballots ? Avec de telles données, on pourrait enfin identifier les options des centres de tri. Sans oublier de dire que le papier journal ne représente plus que 30% des fibres reçues, ne laissant que peu de choix quant aux grades produits dans les centres de tri. En juillet dernier, l'ISRI (*Institute of Scrap Recycling Industries*), bible de l'exportation des fibres, a même retiré le grade papier journal de sa nomenclature tellement il n'y en a plus dans le bac.

Alors, qu'en est-il vraiment de cette crise annoncée en début 2017 ? Comment les centres de tri québécois vivent-ils la crise, comment s'en sortent-ils ? Voilà les questions auxquelles devraient répondre les dirigeants des organisations œuvrant dans le recyclage. Mais non, ils ont préféré semer le doute dans la confiance déjà fragile des citoyens. Et pourtant, tous auraient été rassurés de savoir que les centres de tri du Québec sont parmi les meilleurs au monde en termes de qualité et que leurs ballots font partie du 10% de la production mondiale trouvant preneur en Inde et au Vietnam. Que les centres de tri de Québec, de Victoriaville, de Percé, de Joliette, de Lévis, de Rivière-du-Loup, de Terrebonne, de Gatineau, de Lachute, de Thetford-Mines, et j'en passe, n'accumulent aucun ballot et qu'ils s'en sortent tous très bien. Une belle occasion manquée de se réjouir du succès des centres de tri !

Un élément de réponse se trouve aussi peut-être du côté des autres provinces canadiennes. Après la Colombie-Britannique et les avancés de l'Ontario en la matière, n'est-ce pas au tour du Québec, diront les plus intéressés, d'avoir une agence de commercialisation pour l'ensemble des matières recyclables ? Certains ont peut-être intérêt à faire passer le système actuel comme étant pourri pour qu'ensuite, un changement les favorise. J'espère bien que non parce que le système actuel n'est pas pourri. En fait, il est plutôt bon. ÉEQ nous a même déjà dévoilé que le Québec fait bonne figure au Canada en termes de coûts. Alors, au final, si les centres de tri québécois se démarquent positivement par leur coût et leur qualité, comment se fait-il que nous sommes inondés de mauvaises nouvelles ?

Ce qu'il faut retenir de cette crise, chers membres, c'est que votre organisation, comme bien d'autres, s'en sort bien. Mais le mal est fait ; il nous faut maintenant corriger l'erreur et reconquérir la confiance des citoyens qui fût mise à mal bien inutilement.

UN NOUVEAU SÉPARATEUR À CARTON À TERREBONNE

En juin dernier, notre équipe de Terrebonne a reçu un tout nouveau séparateur à carton. Installé en trois jours seulement, cet équipement, remplaçant l'ancien séparateur à carton, a entraîné des résultats immédiats!

Les séparateurs à carton sont formés d'une suite d'arbres de rotation (*rotating shaft*) sur lesquels sont fixés des disques de métal. En tournant, ces arbres font flotter le carton alors que les autres matières, comme les contenants, passent au travers. Comparativement à l'équipement précédent, les arbres de rotation qui composent le nouveau séparateur ont un diamètre beaucoup plus grand. Auparavant, les sacs de plastiques, les cordes et les autres objets longs et filiformes s'enroulaient et s'y coinçaient facilement. Après seulement quelques heures d'opération, l'accumulation était telle que les espaces entre les arbres rapetissaient et que les autres matières ne pouvaient plus passer au travers: elles continuaient leur trajet avec le carton.

Aujourd'hui, avec les arbres de plus grand diamètre, il y a beaucoup moins d'enroulements. Le carton sortant est plus pur car il contient moins de contaminants et la qualité est stable et demeure la même au fil des heures d'opération. Avec ce nouvel équipement, monsieur Michel Gélinas, directeur de l'usine, estime passer de 9 000 à 11 000 tonnes de carton récupéré annuellement. Ce sont donc 2 000 tonnes supplémentaires de carton qui pourront être vendues à leur juste valeur.

En plus d'améliorer la qualité et la quantité du carton produit, ce nouvel équipement entraîne également un impact positif sur la sécurité des employés. En raison des nombreux enroulements présents avec l'ancien séparateur, il fallait compter neuf heures par jour pour nettoyer les arbres de rotation. Aujourd'hui, trois heures suffisent.

« L'essence même de mon travail est de mettre les gens dans un environnement gagnant, où on peut les appuyer et rendre leur travail plus facile, plus agréable et plus sécuritaire. Et ce genre d'équipement est justement une façon de donner aux travailleurs les outils pour avoir une équipe gagnante » conclut monsieur Gélinas.

L'équipe de Lachute pourra également bénéficier de ces avantages très bientôt puisque ce sera à son tour d'installer un nouveau séparateur à carton et ce, dans les prochains jours.



AVANT, APRÈS 150 MINUTES D'OPÉRATION



APRÈS, AVEC LE NOUVEAU SÉPARATEUR

SURVOL DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales du 5 novembre dernier ont entraîné beaucoup de changements dans les villes québécoises. Composé de 26 élus municipaux, le conseil d'administration de Tricentris en a aussi ressenti les répercussions. Au total, 12 sièges seront occupés prochainement par de nouveaux administrateurs et nous tenons aujourd'hui à saluer le travail de ceux qui ont quitté la vie politique et souligner leur parcours avec nous.

En premier lieu, nous nous devons de mentionner l'implication de madame Paulette Lalande et de monsieur André Genest, tous deux avec Tricentris depuis le début: madame Lalande siégeait sur notre CA depuis mars 1998 comme représentante de la MRC Papineau et agissait à titre de vice-présidente depuis décembre 2013 alors que monsieur Genest, déjà présent à l'assemblée générale de fondation à titre de représentant de Wentworth-Nord, fût nommé administrateur, représentant de la MRC Les Pays-d'en-Haut, en avril 2012.

C'est également un départ pour madame Denise Laferrière, représentante de la ville de Gatineau et messieurs Gilbert Brassard, représentant de la MRC Les Laurentides, Jean Dumais, représentant de la MRC Rivière-du-Nord et Patrick Kearney, représentant de la ville de Sainte-Thérèse, tous en poste depuis décembre 2013 suite aux précédentes élections municipales. Monsieur Arnaud Warolin, maintenant conseiller politique pour monsieur Luc Blanchette, ministre des forêts, de la faune et des parcs, a quitté le poste de représentant pour la MRC Témiscamingue qu'il occupait depuis juin 2014.

Bien qu'administrateurs depuis avril 2016 seulement, nous avons déjà eu à dire au revoir à madame Madeleine Leduc, représentante de la MRC Thérèse-de Blainville ainsi

qu'à messieurs Stéphane Berthe, Denis Hébert et Jacques Masseau, respectivement représentants de la ville de Terrebonne, de la ville de Boisbriand et de la MRC Pontiac. Et finalement, à l'issue de ces élections, nous avons aussi perdu notre président. Monsieur Normand Clermont représentait la MRC Deux-Montagnes sur le conseil d'administration de Tricentris depuis avril 2006. Après quelques mois en tant que secrétaire-trésorier en 2012, il fut nommé à la tête de l'organisme en novembre de la même année et assumait ce rôle depuis.

Pendant ses années à la présidence, monsieur Clermont aura notamment contribué à plusieurs dossiers liés au traitement du verre; tant la lutte contre la consigne que la construction de notre usine de micronisation, le déploiement du Verrox® ainsi que la sensibilisation pour la valorisation de cette matière. Il a par ailleurs signé d'importants partenariats avec des recycleurs locaux tels que Cascades et Soleno Recyclage et a accueilli plusieurs nouveaux membres. C'est également sous sa gouverne qu'un grand nombre d'équipements novateurs furent installés dans nos usines tels que différents lecteurs optiques et les séparateurs balistiques. Mentionnons également son important travail de conscientisation auprès des élus lors des visites du président.

Alors, à vous tous, monsieur Clermont, administratrices et administrateurs, nous vous disons merci pour votre participation et votre apport au développement et à l'essor de Tricentris. Merci d'avoir contribué, tous et chacun, à la croissance de cet arbre majestueux qu'est devenu votre organisme!

TRICENTRIS ROULE ÉLECTRIQUE

Depuis le mois de novembre dernier, Tricentris est le fier propriétaire d'une *Bolt EV* de Chevrolet. Mise à la disposition des employés pour les déplacements liés au travail, la *Bolt* succède ainsi à la Prius acquise en 2004.

Déjà précurseur à l'époque avec ce modèle hybride, Tricentris poursuit dans la même lignée en passant aujourd'hui à une voiture 100 % électrique. Pour les sceptiques, sachez que la *Bolt* offre une autonomie allant jusqu'à 383 km avec une charge complète grâce au bloc-batterie d'une capacité énergétique de 60 kWh. Elle refait le plein en 9,5 heures sur une station de recharge 240 volts comme celles installées à tous les établissements de Tricentris. On peut aussi, au besoin, faire une charge d'appoint en 30 minutes procurant une autonomie de 145 km avec l'option de charge rapide en courant continu disponible à certaines stations de charge publiques.

Non seulement la *Bolt EV* fut couronnée voiture nord-américaine de l'année 2017, elle a aussi été nommée voiture de l'année 2017 par *Motor Trend*^{MD}, voiture verte de 2017 par *Green Car Journal* ainsi que l'une des 10 meilleures voitures 2017 par *Car & Driver*.

Alors, que ce soit pour les animations scolaires dans les différentes écoles de notre territoire membre, les rencontres avec les fournisseurs et clients ou encore les



déplacements entre nos centres de tri, tous ces trajets se feront maintenant sans aucune émission de gaz à effet de serre.

Si vous songez à faire un tel achat pour votre municipalité, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous faire part de notre modeste expérience.

INSOLITE : BAC DE RECYCLAGE INTELLIGENT

Parce qu'on s'est tous déjà retrouvé devant notre bac bleu à se demander si l'objet qu'on a dans les mains est recyclable ou non, la compagnie britannique *Cambridge Consultants* propose une solution pour dissiper nos doutes. En effet, la compagnie a développé un bac de récupération capable d'analyser et de reconnaître la matière dont sont composés les différents objets que l'on voudrait y mettre. En jumelant des technologies de reconnaissance visuelle et d'apprentissage, le système apprend même à reconnaître de nouveaux items au fil du temps et peut différencier un contenant recyclable d'un compostable. L'utilisateur n'a qu'à déposer son objet sur le scanner du bac et la section dans laquelle il doit être déposé s'illuminera. Complémenté par une application mobile, la station de recyclage permet la mise en place d'un système de récompenses pouvant prendre la forme de points à dépenser ou de dons à un organisme de charité, récompenses qui s'accumulent en plaçant les bons items dans les bons compartiments. Avec cette innovation, l'équipe de *Cambridge Consultants* souhaite faire une différence dans le comportement des consommateurs, influencer leurs décisions par rapport au recyclage et ultimement, les sensibiliser à de bonnes habitudes de récupération afin

de réduire les niveaux des contaminants acheminés aux centres de tri. On ne peut qu'être d'accord !



* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur tricentris.com

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : DD Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touche, Lachute (Québec) J8H 2C5 | Tél.: 450 562-4488 | Téléc.: 450 562-7788 | TRICENTRIS.COM

